



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

Demande d'octroi d'un congé culturel pour les acteurs culturels

À renvoyer au ministère de la Culture au moins deux mois avant le début du congé sollicité par voie postale ou par mail à l'adresse : conge.culturel@mc.etat.lu



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

À remplir par le demandeur

Nom* :

Prénom* :

Numéro d'identifiant national* : (matricule)

Numéro de rue* : Nom de rue* :

Code postal* : Localité* :

Téléphone : E-mail :

Nom de l'évènement* :

Lieu de l'évènement* :

Date de l'évènement : du au

Nombre de jours de congé demandés* :

Dates exactes des jours de congé culturel demandés* :

Description succincte de la manifestation culturelle ou de la formation spécialisée (nature de la manifestation ou de la formation, impact au niveau international,...) :



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

- Fonctionnaire/Employé de l'État/Salarié de l'État Employé privé
 Secteur communal Indépendant

Nature de l'événement

- Participation à une manifestation culturelle
 Participation à une formation spécialisée relevant du secteur culturel organisée par un organisme agréé comme organisme de formation professionnelle continue

Signature manuscrite du demandeur* :
(ou signature digitale)

À remplir par l'employeur

Nom de l'employeur* :

Numéro de rue* : Nom de rue* :

Code postal* : Localité* :

Avis de l'employeur

- Favorable Défavorable

Motivation de l'avis défavorable :

Signature manuscrite et cachet de
l'employeur* :
(ou signature digitale)

2. Pièces justificatives à joindre impérativement à la demande

- Un curriculum vitae artistique comprenant notamment un relevé des activités artistiques professionnelles ;
 Une copie de l'invitation ou du contrat d'engagement ;
 Un certificat d'affiliation récent ayant une plage d'observation d'au moins 6 mois ;
 Une attestation de l'employeur ou autre pièce attestant que vous avez une ancienneté d'au moins 6 mois.

Décision : favorable pour jours défavorable

(Case réservée à l'administration)

Pour le Ministre
de la Culture :



Date d'entrée :

(Case réservée à l'administration)

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement. Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer. Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser au **Ministère de la Culture**. Dans le cas où les coordonnées du service responsable ne sont pas indiquées, vous avez la possibilité de vous adresser au délégué à la protection des données du **Ministère de la Culture**. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

